



## TARIFS AFFILIATIONS

### LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FAL 44 ET UFOLEP 44

Attention, l'affiliation ne donne pas de droit automatique à une couverture assurance.

La couverture responsabilité civile de l'association est acquise si la condition est stipulée dans la colonne modalités.

Catégorie d'affiliation	Total	Typologie des associations
C.1 de moins de 150 adultes	<b>164 €</b>	Associations ou groupements ayant des activités organisées par et pour leurs adhérent.e.s : <ul style="list-style-type: none"> <li>Amicale Laïque, association sportive...</li> </ul>
C.1 de 150 adultes et +	<b>264 €</b>	Délivrance de licence sportive
C3 UFOBOX -20 pers	<b>224.50 €</b>	Structure à objet non-sportif : <ul style="list-style-type: none"> <li>Maison de retraite, association des aînés, etc. ayant un accompagnement spécifique du comité</li> </ul>
C3 UFOBOX +20 pers	<b>A partir de 239.10 €</b> <small>Base fixe + base variable en fonction du nombre d'adhérents</small>	Délivrance d'UFOPASS



## TARIFS ADHÉSIONS CARTES FAL 44

Type	Adulte né.e en 2003 et avant	Jeune né.e de 2004 à 2009	Enfant né.e en 2010 et après
Carte Ligue	<b>16,00 €</b>	<b>3,70 €</b>	<b>3,70 €</b>



## TARIFS SPÉCIFIQUES DOUBLE ADHÉSION

La double adhésion, c'est être membre sur la même saison de deux (ou plusieurs) associations affiliées. Par conséquent, la cotisation due dans la 2<sup>ème</sup> association est uniquement celle des cotisations d'assurance. C'est que l'on appelle « l'assurance double adhésion ». Il faut donc la déduire du montant demandé. La carte Ligue délivrée à chacun des membres d'une association affiliée comprend une cotisation d'assurance TGA (pour les adultes) ou TLE (pour les jeunes et les enfants). Composée pour partie de la responsabilité civile de son association et pour une autre de la couverture individuelle en tant que personne physique, cette cotisation n'est valable que pour les activités menées dans l'association à laquelle on adhère.

Pour vous assurer que l'adhérent.e est bien titulaire d'une carte Ligue ou d'une licence UFOLEP, nous vous invitons à lui demander de vous fournir une copie de cette adhésion. Sinon, vous pouvez vérifier que l'adhérent.e concerné.e est bien enregistré.e pour la saison en cours dans une autre association en contactant le secrétariat Affiliations.

	Catégorie	Tarifs
Adhérent.e déjà titulaire d'une carte FAL dans une autre association du département	Adulte (né.e en 2003 et avant)	<b>3.98 €</b>
	Jeune (né.e de 2004 à 2009)	<b>1.47 €</b>
	Enfant (né.e en 2010 et après)	<b>1.47 €</b>



# TARIFS ADHÉSIONS LICENCES UFOLEP 44

## Attention ! Ces tarifs comprennent la part Ligue FAL

Les licences UFOLEP sont valables du 1<sup>er</sup> septembre de l'année N au 31 août de l'année N+1.

Les tarifs des activités R6 B / R6 C et R6 D comprennent le coût du passeport technique.

Type d'activité	adulte né.e en 2003 et avant		jeune né.e de 2004 à 2009		enfant né.e en 2010 et après	
	Tarif licence	Dont part assurance GAP	Tarif licence	Dont part assurance GAP	Tarif licence	Dont part assurance GAP
licences activités R1	29.23 €	0.63 €	14.39 €	0.63 €	11.73 €	0.63 €
licences activités R2	33.67 €	3.22 €	17.67 €	3.22 €	15,01 €	3.22 €
licences activités R3	50.44 €	19.99 €	34.44 €	19.99 €	31.79 €	19.99 €
licences activités R4	26.56 €	Contrat d'assurance spécifique	12.83 €	Contrat d'assurance spécifique	10.18 €	Contrat d'assurance spécifique
licences activités R5 A	51.42 €	20.97 €	34.77 €	20.32 €	32,12 €	20.32 €
licences activités R5 B	87.65 €	57.20 €	44.29 €	29.84 €	41.64 €	29.84 €
licences activités R5 C	73.16 €	42,71 €	44.29 €	29,84 €	41.62 €	29.84 €
licences activités R5 D	77.64 €	47.20 €	34.28 €	19.84 €	31.63 €	19.84 €
licences activités R6 A	65.36€	34.91 €	49.34 €	34.91 €	46.71 €	34.91 €
licences activités R6 B	70.36 €	34.91 €	54.36 €	34.91 €	51.71 €	34.91 €
licences activités R6 C	106.60 €	71.15 €	90.60 €	71.15 €	87.95 €	71.15 €
licences activités R6 D	146.98 €	111.53 €	130.98 €	111.53 €	Impossible !	
licence non pratiquant	28.60 €	gratuite	13.75 €	gratuite		

**Activités R1 / R2/ R3 et R4** : voir liste page 21  
**Activités R5 A** : cyclotourisme, VTT randonnée  
**Activités R5 B** : VTT compétition et épreuves combinées avec cyclo ou VTT  
**Activités R5 C** : Vélotrial - biketrial  
**Activité R5 D** : Cyclo sport

**Activités R6 A** : Auto kart cross, auto poursuite, karting, trial 4x4  
**Activités R6 B** : Moto école de conduite – Moto randonnées Loisir – Moto trail  
**Activités R6 C** : Moto-enduro, activités 50 CC  
**Activités R6 D** : Moto-cross



## TARIFS DES DOUBLES ADHÉSIONS UFOLEP

La licence UFOLEP délivrée à chacun des membres d'une association affiliée comprend une cotisation d'assurance individuelle accident liée à l'activité pratiquée au sein de cette association.

La double adhésion, c'est être membre sur la même saison de deux (ou plusieurs) associations affiliées en même temps. Par conséquent, si une personne est déjà membre d'une association UFOLEP, elle devrait aussi prendre une nouvelle licence UFOLEP dans cette autre association mais la procédure nationale simplifie ce dispositif en faisant uniquement payer les cotisations d'assurance, c'est que l'on appelle « l'assurance double adhésion UFOLEP pratiquant ».

**Vous êtes titulaire d'une licence UFOLEP dans la 1<sup>ère</sup> association (seule la part assurance est refacturée) ;  
La part de licence UFOLEP dans la 2<sup>ème</sup> association sera facturée sur la base des tarifs ci-dessous**

Catégorie	A régler dans la 2 <sup>ème</sup> association suivant le type de licence ci-dessous											
	NP	R1	R2	R3	R4	R5 A	R5 B	R5C	R6 A	R6 B	R6 C	R6 D
Adulte	3,99 €	4,62 €	7,21 €	20,00 €		24,96 €	61.19 €	46,70 €	38.90 €	38.90 €	75,14 €	115,52 €
Jeune	1,48 €	2,11 €	4,70 €	21,.47 €		23,64 €	31,32 €	31,32 €	36,39 €	36,39 €	72,63 €	113,01 €
Enfant	1,48 €	2,11 €	4,70 €	21,47 €		23,64 €	31,32 €	31,32 €	36,39 €	36,39 €	72,63 €	113,01 €



## REFUS GARANTIE ASSURANCE CORPORELLE INDIVIDUELLE

Si l'association a accepté les garanties d'assurance proposées par l'APAC lors de son affiliation, le.la licencié.e UFOLEP doit être informé.e et ce, conformément à l'article L321-4 du Code du Sport, **de son intérêt à souscrire une garantie Individuelle Accident**. Le bordereau individuel d'adhésion comporte les mentions nécessaires à cette information ainsi que la possibilité de souscrire une augmentation de certains plafonds (CIP).

En revanche, si le.la licencié.e ne souhaite pas bénéficier de cette garantie Individuelle Accident proposée par l'UFOLEP et l'APAC Assurances, sur la demande de licence, le texte sur l'assurance doit être barré de la mention « Sans Individuelle accident » et le document doit être signé par le licencié. La mention « Sans Individuelle Accident » apparaît sur la licence UFOLEP. Le coût de la licence UFOLEP, quels que soient le type de licence et la catégorie d'âge, sera facturé avec une déduction de **1.42 €**.